

ECOLE DE FRAN CIN

COMPTE RENDU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE : Mardi 5 Janvier 2016

Enseignants : Mmes Christine Coppin, Stéphanie Carré, Valérie Germain et Mrs Thierry Ferré, Guy Pichon.

Enseignant excusé : Mme Stéphanie Montana.

Mairie : Mr Frank Villand (Maire), Mr Victor Fournier (Adjoint au Maire, Chargé d'Ecole),

Parents d'élèves : Mmes Nathalie Cortèse, Lise Diarra-Remandet, Virginie Giraud, Corine Pallot, Mélanie Roger, Vanessa Scalzo.

Parents d'élèves excusés : Mmes Mylène Avila, Bérangère Galland, Sonia Monatori.

Déléguée Départementale Education Nationale (DDEN) : Mme Suzanne Busillet.

I. LES ACTIVITES PASSEES et PREVUES

Le 5 nov. : courseton à Montmélian pour les GS à CM2, avec déplacement à pied.

Le 18 déc. : goûter de Noël pour l'école avec la venue du Père Noël (distribution de livres pour les classes).

En novembre et décembre : projet Frapna sur le thème des oiseaux : une intervention pour chaque classe.

Le 14 janv. : visite du Principal du collège de Montmélian pour la classe des CM2 (favorise la liaison école-collège).

Du 4 au 15 janv., les lundis-mercredis-vendredis : cycle patinoire à Chambéry pour les PS et MS.

Les 4, 11, 18, 25 mars : cycle ski de fond à la Féclaz pour les GS, CP et CE1.

Le 29 avril : la Mat s'éclate à Chambéry pour les PS, MS et GS.

Du 10 au 21 mai : classe de mer à Douarnenez pour les CE2, CM1 et CM2.

En juin : visite du collège de Montmélian pour les CM2, avec déplacement à pied.

Les 15, 16, 17 juin : classe découverte à Villars-les-Dombes, Parc des oiseaux pour les PS, MS, GS, CP et CE1.

Le 17 juin : sortie USEP Vas-y-Palette pour les CE2, CM1, CM2.

Le jeudi 30 juin : fête de l'école.

II. PRESENTATION DES COMPTES DE L'ECOLE POUR L'ANNEE CIVILE 2015 et L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Les comptes restent disponibles à l'école pour tout parent souhaitant venir les consulter.

Deux cahiers sont tenus par Christine :

- le compte de la Mairie pour toutes les dépenses liées aux besoins pédagogique, au cycle natation ou au grand voyage et la location/entretien de la photocopieuse (solde au 01.01.16 : 12€55)

- le compte de l'Association Sportive de l'Ecole de Francin (solde au 01.01.16 : 7 898€13 dont 6 527€80 prévus pour la classe de mer). Les rentrées d'argent sont : la coopérative de début d'année, la vente de photos... Ce compte est utilisé pour payer les licences USEP, l'adhésion au PEP (Pupille de l'Enseignement Public), l'achat des ingrédients pour les recettes, l'achat de piles...

III. LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Il est relu en réunion, quelques précisions sont rajoutées.

Il sera remis à chaque élève pour acceptation.

IV. LE PPMS

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est présenté en réunion avec le complément apporté suite aux attentats et pour la prévention des intrusions externes.

Il complète le Plan Communal de Sauvegarde.

Il reste consultable à l'école.

2 exercices d'évacuation et 1 de mise en sûreté (confinement) ont été réalisés fin de l'année 2015. Un autre exercice de mise en sûreté est prévu au printemps.

Un parent d'élèves soulève la question de ce dispositif et des conduites à tenir pour les élèves, qui sont à l'école, mais sur le temps de la garderie et de la cantine.

La Mairie en prend note pour compléter le PPMS de l'école par une annexe.

Le plan d'évacuation doit également rester lisible pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui se passent dans l'enceinte de l'école.

V. QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

- Ateliers surveillés du lundi 15h30-16h30 : pourquoi n'y a-t-il plus de jeux/ateliers organisés ?

La Mairie est surprise de la question.

La question portait sur le fait qu'il n'y a plus d'activités organisées par le personnel encadrant, alors que l'année dernière, à l'extérieur, des jeux d'équipes étaient mis en place par l'adulte.

La Mairie répond que les enfants choisissent et ne rien faire peut être aussi une activité.

Elle rappelle que ce temps de garderie, appelé atelier surveillé, n'est pas un TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Les enseignants proposent leurs salles de classe pour faire des sous-groupes.

- Remarque sur les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

La Mairie aimerait bien que quelques travaux réalisés pendant les TAP soient présentés aux familles.

Les enseignants répondent qu'ils y avaient pensé ; attention toutefois de se rappeler que les TAP restent des temps de découverte pour l'élève et qu'il ne doit pas y avoir d'obligation de résultat. Proposition est faite d'une démonstration des différents TAP pendant la fête de l'école.

Le 3^{ème} conseil d'école sera fin mai-début juin 2016.

Début de réunion 19h30, fin de réunion 20h45.